

puis dire que si vous examinez le bill qui nous est soumis, vous verrez dans l'article 3 les noms des directeurs, et parmi ces noms, comme cela a été mentionné, les noms de quatre membres de cette Chambre. Si ces accusations sont vraies, si ces messieurs ne peuvent répondre à ces accusations, nous ne devons pas leur donner les terres. Le ministre de l'intérieur a dit d'une manière subtile que ces messieurs ne pourraient pas faire de mal avec ces terres. Si ces accusations sont vraies, ces députés pourraient faire un mauvais emploi de ces terres ou des fonds qu'elles leur rapporteraient.

On accuse ces messieurs de n'être pas entrés avec bonne foi dans cette entreprise; on dit qu'ils veulent spéculer avec les concessions de terres. Supposons que les accusés admettraient l'exactitude de ces accusations, la Chambre leur accorderait-elle ces terres? Si elle ne les leur accordait pas, alors, elle ne peut pas les leur accorder dans le cas où les accusations seraient prouvées autrement que par des aveux. La Chambre accorderait-elle les secours demandés, si ces messieurs admettaient qu'ils devaient se partager une gratification de \$50,000? Ils ne l'ont pas admis, et j'espère que cela ne peut être prouvé; mais si cette preuve était faite, la Chambre consentirait-elle encore à voter les deniers publics pour payer de telles qualifications. Si, comme le prétend l'honorable député de King (M. Woodworth), une des conditions de l'honorable député de Toronto-Ouest (M. Beaty) est encore que le bureau de direction recevra \$675,000 provenant de la vente des terres que nous devons concéder, le parlement est-il prêt à accorder une telle faveur? Je dis que si une telle accusation peut être établie, la Chambre ne serait pas justifiable d'accorder une semblable concession. Je n'assume aucune responsabilité au sujet de ces accusations. Je ne sais pas si elles sont vraies ou fausses. Je doute que quelques-unes d'entre elles puissent être établies; mais comme elles ont été formulées par des membres de cette Chambre, je dis que notre devoir est de tenir ces messieurs responsables de ces accusations et de leur donner une occasion de les établir devant un comité contrôlé par cette Chambre. Par conséquent, je dis que, avant d'arriver à la dernière phase de la procédure relativement à ce bill, nous devrions avoir une enquête complète sur ces accusations. Ce n'est qu'après cela que la Chambre sera en état de porter un jugement convenable sur les mérites du projet. Je propose donc :

Que le bill ne soit pas maintenant délibéré en comité général, mais qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, afin de s'enquérir, en tenant compte des ordres en conseil relatifs aux octrois de terres à la compagnie, des rapports avec la dite compagnie de certains directeurs de la compagnie qui sont membres de cette Chambre, savoir: James Beaty, député de Toronto-Ouest, L. A. Billy, député de Rimouski, O. H. Tupper, député de Pictou, et L. J. Riopel, député de Bonaventure, et de tout contrat provisoire qui a pu être passé pour la construction du chemin ou d'aucune de ses parties.

En terminant, je dois ajouter que j'espère que le gouvernement va trouver moyen d'adopter une motion dans le sens de celle que je viens de lire, afin que nous ayons une enquête complète. Rien ne me fera plus plaisir que de retirer ma motion en faveur d'une motion semblable de la part du gouvernement.

La Chambre se divise sur l'amendement de M. Mulock.

Pour :
Messieurs.

Allen,
Armstrong,
Bain (Wentworth),
Béchar, -
Bergeron,
Bernier,
Blake,
Bourassa,
Burpee,
Cameron (Huron),
Cameron (Middlesex),
Campbell (Renfrew),
Cartwright (Sir Richard) Landerkin,

Edgar,
Fairbank,
Fisher,
Gillmor,
Glen,
Guay,
Harley,
Innes,
Irvine,
Jackson,
King,
Kirk,

Mitchell,
Mulock,
Paterson (Brant),
Platt,
Ray,
Rinfret,
Robertson (Shelburne),
Sriver,
Somerville (Brant),
Somerville (Bruce),
Springer,
Sutherland (Oxford),
Trow,

Casey,
Casgrain,
Charlton,
Cockburn,
Cook,
Davies,

Lister,
McOraney,
McIntyre,
McMullen,
Mills,

Vail,
Watson,
Weldon,
Wilson,
Woodworth.—55.

CONTRE :
Messieurs.

Bain (Soulanges),
Barker,
Barnard,
Bell,
Benoit,
Bergin,
Blondeau,
Bowell,
Burnham,
Burns,
Cameron (Inverness),
Campbell (Victoria),
Carling,
Caron (Sir Adolphe),
Chapleau,
Cochrane,
Costigan,
Coughlin,
Curran,
Outhbert,
Daly,
Dawson,
Dickinson,
Dodd,
Dundas,
Everett,
Farrow,
Ferguson (Welland),

Fortin,
Foster,
Gault,
Gordon,
Grandbois,
Guillet,
Hall,
Hay,
Hesson,
Hickey,
Hilliard,
Homer,
Hurteau,
Ives,
Jamieson,
Jenkins,
Kilvert,
Kranz,
Langevin (Sir Hector),
Mackintosh,
Macmaster,
Macmillan (Middlesex),
McDougall (O. Breton),
McGreevy,
McLelan,
McNeil,
Moffatt,

O'Brien,
Orton,
Paint,
Reid,
Robertson (Hamilton),
Robertson (Hastings),
Royal,
Scott,
Shakespeare,
Shanly,
Small,
Sproule,
Stairs,
Taschereau,
Tassé,
Taylor,
Temple,
Thompson,
Townshend,
Tyrwhitt,
Wallace (Albert),
Wallace (York),
Ward,
White (Cardwell),
Wigle,
Wood (Brockville),
Wood (West'nd).—52.

L'amendement est rejeté.

M. CASEY: On a déjà prétendu, sur l'admission du député de Toronto-Ouest lui-même, qu'il avait un intérêt pécuniaire immédiat au sujet de cette motion, et qu'il ne pouvait pas voter.

Quelques DÉPUTÉS: Non.

M. CASEY: Si l'honorable monsieur ne fait pas cette admission, j'insiste sur son vote.

M. L'ORATEUR: Quelle est la question soulevée?

M. CASEY: La question est celle-ci: Si l'honorable député n'est pas capable de voter sur cette motion, est-il capable de la proposer?

M. L'ORATEUR:

Un député intéressé dans un bill, peut prendre part au débat qui a eu lieu sur ce bill ou proposer une motion ou un amendement au sujet de ce bill.

La motion de M. Beaty est adoptée et la Chambre se forme en comité.

(En comité.)

Sur l'article 4,

M. WATSON: Je propose qu'un paragraphe soit ajouté comme article 5 pour insérer les mots de l'article 1, de la 47 Vic., chap. 72, "pas plus à l'ouest que Brandon." Cela met simplement le point de départ de ce chemin à un endroit qui n'est pas plus à l'ouest que Brandon. Comme la Chambre le sait, il partait de Melbourne, mais le gouvernement a jugé à propos de faire la concession de terre à partir de Brandon. Je désire aussi ajouter, après le mot "conseil," à la neuvième ligne du 1er article, les mots "et de là jusqu'à la ville de Rapid-City, dans la province du Manitoba." J'ai compris, d'après ce qu'ont dit quelques membres du gouvernement et le promoteur de ce bill, qu'il n'y avait pas d'objections à ces amendements.

Quelques DÉPUTÉS: Perdu.

M. WATSON: J'espère que le gouvernement acceptera ces amendements; s'il ne les accepte pas, j'aimerais à savoir pourquoi. Les honorables députés peuvent rire, mais c'est une question sérieuse. Ce chemin de fer devait partir de